

1

(N^o 319.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Severin-François Vallée.

MESSIEURS,

Le sieur Severin-François Vallée, né à Mons, le 7 septembre 1798, de parents français qui habitent cette ville depuis 1791, demande la naturalisation ordinaire. A 17 ans il se rendit en France où il fit ses études; ensuite il s'établit à Paris et revint dans sa ville natale en 1831. Depuis 1832, il habite Bruxelles et y est associé dans une fabrique de coton qui occupe un bon nombre d'ouvriers.

Il eût suffi au pétitionnaire de faire, à sa majorité, la déclaration exigée par l'art. 9 du Code pour être belge, mais il dit avoir ignoré cette obligation.

Les avis lui sont favorables.

Le Rapporteur,

MAST DE VRIES.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
